

**FEDERATION POUR LES ESPACES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT  
des PYRENEES-ORIENTALES**

Siège social : FRENE 66 - 16, rue Petite-la-Réal 66000-Perpignan  
Tél. 04 68 34 98 26 frene66@gmail.com www.frene66.com

Communiqué de presse du 15 février 2025

**MARCHE POUR LA BIODIVERSITÉ SAMEDI 22 FÉVRIER 14 H  
ARGELÈS-sur-MER ó TAXO ó SAINT -ANDRÉ**

***Stop à l'urbanisation et à la vitrification de la campagne !***

Les communes d'Argelès-sur-Mer, de St André et la communauté de communes des Albères-Côte-Vermeille sont dévorées par la spéculation foncière et immobilière au détriment de la nature et de la qualité de vie.

Le projet d'une ZAC, dite du Camp del Cavall à Argelès, constitue une nouvelle escalade, tout comme la stérilisation en cours des terres agricoles à Saint-André par des panneaux photovoltaïques.

La volonté des maires d'imposer une nouvelle zone d'activités à Argelès est purement spéculative car il y a une sous-utilisation des surfaces disponibles dans les zones d'activités actuelles : 39 % de surfaces libres à Argelès !

Alors que la zone est riche en biodiversité (Euphorbe de Terracine, Grand Capricorne, Pipistrelle commune, Pie grièche à Tête rousse etc), la décision du préfet de dispenser d'étude d'impact une opération portant sur 25 ha en dit long sur l'abandon de l'État en matière d'environnement.

L'urbanisation de la commune d'Argelès-sur-Mer a été contenue par la 2 X 2 voies D 914. Cette importante voie de communication, qui dessert la Côte Vermeille, constitue une frontière entre les espaces urbanisés de la commune et les espaces agricoles et naturels faiblement construits. La loi littoral doit s'appliquer. La commune a déjà suffisamment gâché sa façade maritime avec un port illégal et une bétonisation galopante.

La sécheresse et le risque de manque d'eau potable ne rentrent pas dans les préoccupations des aménageurs. Le dossier n'évoque pas les besoins supplémentaires, ce qui se comprend compte tenu de l'imprévisibilité des aménagements et des bobards sur la création d'entreprises.

La campagne avoisinante de Saint-André est en voie d'être recouverte par le photovoltaïque industriel. C'est un hold-up sur les terres agricoles dans un contexte de rareté foncière pour l'installation de jeunes agriculteurs. Les caïds de la vitrification à outrance sont même parvenus à simuler des activités agricoles et à s'approprier les chemins communaux..

Dans un contexte de méconnaissance grave des effets du réchauffement climatique et de mesures politiques rétrogrades en matière de protection de la nature et de la santé publique, les associations d'Argelès, membres de la FRENE 66 appellent à un sursaut citoyen.

**RENDEZ-VOUS à l'AIRE DE COVOITURAGE d'ARGELES (TAXO) Arrêt bus LIO**

